

Procès-verbal du Conseil d'Administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Le 24 juillet 2023, 18 h 30 par voie d'Internet

Présences :

Isabelle Godin, présidence
Jonathan Savoie, vice-présidence exécutive
Renée Perron, vice-présidence interne
Cloé Allard, représentant.e des officiels
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Melodie Foulem, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Aucune absence

1. Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 18 h 38

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence interne propose Cloé Allard comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le représentant des officiels propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié avec l'ajout du point Rivière de la Fierté. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 11 juin 2023

La représentant.e des entraîneurs propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2023 tel que présenté. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

a. Fonds pour les espaces communautaires

Au total, le projet a reçu 29 soumissions. De ce total, 22 bourses monétaires ont été accordées pour l'obtention d'équipement et 23 entités ont reçu de l'équipement d'officiels. Un montant total de 26 287,50 \$ a été remis en tout. Beaucoup d'écoles et de ligues ont bénéficié de la bourse. Une portion de la bourse, un montant d'un peu moins de 9 000,00 \$ est retenu afin qu'ImproNB se procure de l'équipement de production vidéo et de spectacle et une dernière partie est accordée à la direction générale en salaire de gestion de projet. Le rapport sera soumis d'ici la fin août.

Une observation du comité est qu'il y a un problème pour des demandes de fonds pour la construction de bandes. Plutôt que de faire appel à des entrepreneurs locaux, les ligues et écoles soumettent des demandes pour l'achat de bandes spécialisées construites au Québec pour lesquels seuls les frais de livraison s'élèvent à des milliers de dollars. Si une bourse similaire est lancée à nouveau dans le futur, ImproNB développera le document accompagnateur pour lister le matériel nécessaire à la construction de bandes et, si possible, listant des entreprises des différents coins de la province qui peuvent en faire la construction.

b. Gougoune Dorée

Les dépenses totales se sont élevées à 5 407,19 \$ avec des revenus de 3 070,00 \$. Ceci supporte encore une fois le fait que les frais reliés à ce genre d'événement sont à la hausse.

c. Correspondance

Un suivi est offert par rapport aux correspondances reçues.

La vice-présidence interne propose que la réunion aille à huis clos à 19 h 03, appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité

-huis clos-

La vice-présidence interne propose que la réunion sorte du huis clos à 19 h 16, appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

7. Jeux de l'Acadie

Les Jeux de l'Acadie, tenus à Memramcook, ont rassemblé 6 équipes cette année. Le réseau intermédiaire est en reconstruction, considérant ceci, c'est un beau taux de participation. La délégation Chaleur emporte l'or, le Sud-Est emporte l'argent et la délégation de Kent emporte la médaille de bronze. Le prix de l'amitié a été donné au Restigouche. L'organisateur de la discipline nous a offert beaucoup de support et était partant à nous prêter un coup de main. On soulève que c'est toujours difficile d'introduire un public nouveau à la culture d'impro, surtout quand les membres des délégations/parents ont souvent plus d'expérience avec des événements sportifs que culturel (par exemple, le système de vote est souvent un nouveau concept). Une belle amélioration a été notée au niveau du jeu pendant l'événement, ce qui est toujours un point fort des Jeux de l'Acadie. La représentante des entraîneurs suggère qu'une rencontre ait lieu avec les entraîneurs avant l'événement afin d'offrir des clarifications ou de répondre à des questions. Si une telle rencontre n'est pas prévue par le comité organisateur de la finale, il faudra prendre l'initiative de l'organiser nous-mêmes. La direction générale souhaite aussi développer un plan de type liste à cocher pour appuyer l'organisation des futurs événements à préparer le tournoi.

8. Post Mortem Zèbre d'Or

a. Général

En général, le tournoi s'est bien déroulé. Il y a dû avoir quelques changements à l'horaire habituel pour accommoder 9 équipes, mais autrement, tout s'est passé comme prévu. Il y a eu une belle présence du public tout au long de l'événement, et avoir tant d'équipes inscrites démontre le bon retour des choses

postpandémie. L'équipe Choix Esthétique a remporté le trophée pour une 2^e année consécutive. On a déjà reçu de l'intérêt d'une équipe du Manitoba pour s'inscrire au tournoi en 2024.

La présidence propose un nombre limite maximum de 9 équipes pouvant s'inscrire au Zèbre d'Or futur afin de faciliter l'organisation du point de vue de l'horaire et du recrutement des officiels. Appuyé de la représentante des officiels. Adopté à l'unanimité.

Il faudra sérieusement réévaluer les besoins en termes de soirées sociales pendant l'événement vu la faible participation des participants durant l'édition 2023 et les coûts que la réservation des salles entraîne.

b. Finances

Le zèbre a coûté approximativement 3 000 \$, certaines factures sont manquantes, donc un portrait final sera présenté lors de la prochaine rencontre. Un revenu total de 1 700 \$ a été amassé en frais d'inscriptions.

La présidence propose que le déficit du Zèbre d'Or soit couvert par les surplus provenant des frais d'inscription des tournois secondaires 2023. Appuyé de la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

9. JAFLIPE

Une demande d'équipement avait été versée à l'organisme JAFLIPE en 2022 avec comme date de tombée pour le rapport final en octobre. Puisque l'ouragan Fiona a grandement affecté la province de l'Île-du-Prince-Édouard, la date de remise du rapport avait été repoussée à décembre 2022. Nous n'avons toujours pas eu de nouvelles depuis et, comme l'organisme ne semble plus avoir de ressources humaines à son emploi, il est difficile de faire un suivi. La présidence rédigera une lettre officielle adressée au conseil d'administration de l'organisme et, si possible, mettra les écoles qui ont bénéficié des fonds en copie conforme.

10. Fonds de développement jeunesse

La vice-présidence exécutive propose que la réunion aille à huis clos à 20 h 16, appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

-huis clos-

La représentante des entraîneurs propose que la réunion sorte du huis clos à 20 h 32, appuyé par le représentant.e des officiels. Adopté à l'unanimité.

11. Frais d'inscription des tournois

La représentante des entraîneurs demande qu'un mécanisme de sanctions soit mis en place quand les frais d'inscription des tournois secondaires sont remis en retard. Cette année plus que jamais, il s'agit d'un

énorme problème qui pourrait mettre l'organisme à très grand risque si les coffres de celui-ci sont limités. Le comité ad hoc qui sera choisi pour faire la révision des politiques et règlements pourra se pencher sur une politique à ce sujet.

La présidence propose qu'une politique soit développée d'ici l'automne 2023 afin d'établir des lignes directrices pour les inscriptions. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

Une fois la politique adoptée, la direction générale convoquera les entraîneurs à une rencontre pour les informer de l'Adoption de la politique, de son contenu et des raisons pourquoi elle a dû être adoptée. Cette rencontre aura lieu à l'automne et des rappels seront effectués lors du lancement des inscriptions et à nouveau lors de la rencontre par réseau durant le tournoi de qualification.

12. Révision des règlements et politiques

La présidence propose qu'une politique soit développée pour établir le processus à suivre en cas de réception de plainte. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

La présidence propose la mise en place d'un comité ad hoc pour la révision des règlements de tournoi et des politiques composé de la direction générale, de la représentante des entraîneurs et du représentant.e des officiels. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

Le rapport de ce comité sera présenté au CA à la réunion prévue ordinaire prévue au mois d'octobre 2023.

13. Bourse ImproNB

Il faut déterminer qui sera le comité ad hoc pour réviser les candidatures de la bourse ImproNB.

La vice-présidence exécutive propose que la réunion aille à huis clos à 21 h, appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

-huis clos-

La représentante des entraîneurs propose que la réunion sorte du huis clos à 21 h 06, appuyé par le représentant.e des officiels. Adopté à l'unanimité.

La vice-présidence exécutive propose la création du comité ad hoc pour la remise de la bourse ImproNB tel que discuté à huis clos. Appuyé la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

14. Uni Coopération financière

Les changements aux systèmes d'UNI causent beaucoup de problèmes à l'administration. Les paiements directs ne fonctionnent plus, car nous avons besoin d'une 2^e approbation, mais le compte signataire créé pour la présidence ne fonctionne tout simplement pas. La carte de crédit pourrait accumuler de l'intérêt en résultat de ces problèmes qu'on est en mesure d'absorber cette année, mais en d'autres circonstances, ce n'aurait pas été le cas. Il faut donc travailler majoritairement par chèque pour le moment. Ces

problèmes poussent l'organisme à poursuivre les démarches entamées en 2022 pour étudier les offres d'autres institutions financières.

15. Varia

a. Rivière de la Fierté

Le représentant.e des officiels cherche à confirmer qu'ImproNB souhaite marcher dans la parade de la fierté cette année, une idée qui avait été apportée l'an passé, mais qui ne s'était pas matérialisée dû à un manque de temps. La parade a lieu le samedi 2 septembre à 13 h sur la rue Main à Moncton. L'inscription doit être faite d'ici le 4 août. Le CA est d'accord qu'ImproNB devrait y être présent et l'inscription sera prise en charge par le représentant.e des officiels.

16. Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion ordinaire du CA sera le lundi 4 septembre 2023 à 18 h 30 par voie d'Internet.

17. Clôture de la réunion

La représentante Jeunesse propose la levée de la réunion à 21 h 32.